

**CHRONOLOGIE DES DEMARCHES ENTREPRISES POUR LA FAMILLE DE  
GABRIEL ( 4 ans), GRETA (8 ans), GRISILDA (10 ans), GENTJANA (12 ans)  
leurs parents AFRIM et BUKURJE**

- 17/12/2012 la famille quitte l'Albanie
- 21/12/2012 la famille arrive en France
- 11/01/2013 dépôt officiel de la demande de droit d'asile
- 19/07/2013 audition des parents accompagnés d'un interprète officiel.
- 14/08/2013 Rejet du droit d'Asile
- 26/09/2013 dépôt du recours
- 21/10/2013 dépôt de la demande d'aide juridictionnelle ( obtention)
- 12/03/2014 demande de titre de séjour pour raison de santé.
- 14/05/2014 signification du rejet du recours.
- 26/05/2014 tentative d'homicide sur la personne du frère du papa alors qu'il sortait de la maison de la famille après l'avoir nettoyée en vue du retour au pays.
- Signalement de la famille à la MDR du Rhône Lamaze qui charge une assistante sociale du dossier de la famille.
- Ouverture d'un dossier de demande d'hébergement auprès de la Maison de la Veille Sociale.
- Signalement au 115.
- Du 02/06/2014 au 29/06/2014 très nombreuses démarches auprès de la municipalité de Vaulx-en-Velin.
- 19/06/2014 réception de la famille au pôle famille de Perrache qui monte un dossier de demande d'hébergement.
- 19 /06/2014 réception des documents en provenance d'Albanie attestant de la tentative d'homicide sur la personne du père.
- 20/06/2014 réception par la préfecture de la demande de réouverture du dossier pour faits nouveaux.
- 23/06/2014 La municipalité de Vaulx-en-Velin leur donne espoir d'attribution d'un logement d'urgence sous condition de démontrer la demande de réouverture du dossier d'asile et de prouver la véracité des faits nouveaux justifiant une chance de voir aboutir une deuxième demande de droit d'asile. Preuve est fournie via Attestation émanant des ministères de l'intérieur et de la santé albanaise. Documents traduits par un interprète assermenté.
- 26/06/2014 Mme la Maire de Vaulx-en-Velin signifie qu'aucun logement d'urgence n'existe sur son territoire et qu'elle ne pourra pas attribuer de logement. Elle interviendra grâce à son mandat de députée auprès du préfet afin qu'il fasse quelque chose pour la famille.
- 27/06/2014 Mme la Maire de Vaulx-en-Velin annonce que Mr le Préfet accordera royalement quelques nuits supplémentaires à l'hôtel pour que les enfants puisse avoir un toit sur la tête jusqu'aux vacances.
- 27/06/2014 la famille et le comité de soutien refusent la proposition du Préfet et confirme son intention de permettre un hébergement plus pérenne à la famille.